



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception 26 AOUT 2015	Cadre réservé à l'administration Dossier complet le 26 AOUT 2015	N° d'enregistrement FO4215 P0037
--	---	--

1. Intitulé du projet

Réalisation d'une aire de grand passage pour les gens du voyage
sur la commune de Benfeld

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté de Communes de Benfeld et environs

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Denis SCHULTZ Président

RCS / SIRET

24670089200010

Forme juridique

EPCI

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
45	Aire de grand passage pour les gens du voyage d'une capacité de 120 caravanes

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Réalisation d'une aire de grand passage pour les gens du voyage.

Terrain de 2,5ha aménagé avec un sol enherbé pour le stationnement
de 120 caravanes desservi par un chemin central en gravier concassé.

Equipements prévus sur le site :

- un local technique de moins de 10m2 pour abriter les équipements de distribution électrique et d'eau courante ;
- une barrière pour condamner l'accès au site ;
- une clôture en limite Ouest pour protéger la prairie naturelle et la haie arborescente riedienne voisines.

4.2 Objectifs du projet

- Répondre à l'obligation légale de création d'une aire de grand passage inscrite au schéma départemental d'accueil des gens du voyage ;
- Disposer d'un site d'accueil aménagé et réglementaire pour les gens du voyage ;
- Eviter les stationnements sauvages sur le territoire ;
- Protéger les espaces agricoles et naturels du ried des dégradations répétées engendrées par les stationnements sauvages.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Hormis la création d'un local technique de moins de 10m², le projet ne prévoit pas d'aménagement imperméabilisé de sol ou de voirie .

Phase 1 (1 mois)

- La terre végétale du champ actuellement exploité en labour sera compactée et mise en herbe pour permettre le stationnement des caravanes.

Un chemin central de 6 mètres de large sera créé pour la desserte du terrain. Les travaux de réalisation de ce chemin comprendront sur environs 1500m² : décapage de la terre végétale, pose d'un géotextile anti contaminant, mise en oeuvre de gravier recyclé et concassé.

- forage d'un puits de captage dans la nappe phréatique pour l'alimentation en eau courante.

Phase 2 (1 mois)

Construction du local technique abritant le compteur et la distribution électrique ainsi qu'un puits de captage

Pose de la clôture Ouest et la barrière d'accès

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'aire de grand passage à Benfeld est destinée à recevoir des groupes de 120 caravanes. L'aire n'est pas ouverte en permanence, mais doit être rendue accessible en tant que de besoin. La période d'utilisation prévue s'échelonne de mai à septembre (ou octobre en fonction des conditions climatiques). Lors de son utilisation la collectivité assurera l'installation provisoire de sanitaires mobiles et le ramassage des ordures ménagères. La durée de stationnement sur l'aire ne devrait pas être supérieure à une quinzaine de jours par groupe. Un règlement intérieur remis au représentant du groupe servira de contrat. Compte tenu de la situation en zone inondable, le règlement comportera également le plan d'évacuation de l'aire en cas de crue, créé à cet effet et intégré au dispositif communal de crise de la Ville de Benfeld.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Mise en compatibilité du PLU de Benfeld via la procédure de déclaration de projet et nécessitant une enquête publique.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Etude au cas par cas pour savoir s'il est nécessaire d'engager une procédure d'étude d'impact

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie de l'aire de grand passage	2,5ha
Construction d'un local technique	inférieure à 10m ²
Longueur clôture Ouest	300m

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

Commune de BENFELD
(67230)
limite de la pointe
Sud du ban communal
à proximité
de la RD 212

Coordonnées géographiques¹Long. 7 ° 35 ' 48" ELat. 48 ° 20 ' 34" N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Usage actuel du sol : culture

Règlement applicable actuellement à la zone du projet : zone N

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui



Non



Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU de la commune de Benfeld approuvé le 7 janvier 2014

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui



Non



5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type 1 "Weidgang" d'une superficie totale de 23,4ha. Elle recouvre la zone d'étude sur environ 4,2ha au niveau des cultures
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site se situe intégralement en zone humide identifiée sur critères pédologiques en l'absence d'espèces floristiques indicatives (culture)
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI approuvé le 14/09/1983
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site Natura 2000 "Secteur alluvial Rhin-Ried-Bruch" (FR4201797) zone spéciale de conservation - directive Habitat/Faune/Flore: le site empiète sur 2470m2 de cultures intégrés dans le site Natura 2000 précité. Cependant, aucun habitat d'intérêt communautaire n'est concerné par le projet.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

3. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

3.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Forage d'un puits de captage dans la nappe phréatique pour la distribution d'eau courante. Prélèvement annuel maximum inférieur à 10.000m ³ .
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	CF étude environnementale "recherche et délimitation de zone humide" réalisée par le bureau d'études ECOLOR d'avril à juillet 2015
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	CF étude environnementale "recherche et délimitation de zone humide" réalisée par le bureau d'études ECOLOR d'avril à juillet 2015

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendre la consommation de 2,5ha d'espace agricole essentiellement dédié au maïs et secondairement à la betterave sucrière. Outre le propriétaire, les négociations pour l'acquisition et l'éventuel compensation se font avec les représentants du monde agricole local et la SAFER.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le terrain envisagé en zone 1 du PERI de l'Il11 du 14/09/1983 (PERI en cours de révision en PPRI). Une étude d'inondabilité a été réalisée par le bureau d'études Hydratech pour le terrain. Le site apparaît inondable pour une crue centennale. Un plan d'évacuation de l'aire en cas de crue a été établi à cet effet. Il sera intégré au dispositif communal de crise de la Ville de Benfeld et au règlement de l'aire.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les rassemblements de gens du voyage sont susceptibles d'être source de nuisances sonores. Ces dernières seraient sans conséquence, vu la situation du terrain dénué de voisinage et loin de toute habitation.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Initialement l'emprise du projet devait impacter une prairie naturelle à Sanguisorbe et une haie riedienne. Le rapport d'étude d'Ecolor a demandé à exclure du projet ces deux habitats naturels et à décaler le projet en zone cultivée. Si le site est entièrement situé en zone inondable et en zone humide, en revanche, le site restera enherbé permettant le maintien du sol humide ainsi que la transparence hydraulique. Le projet ne perturbe aucun corridor biologique et ne détruit aucun habitat d'intérêt communautaire listé dans le FSD du site Natura 2000. Pour toutes ces raisons, nous estimons qu'il n'est pas nécessaire de réaliser une étude d'impact, ni une étude d'incidences Natura 2000 : celles-ci ne démontreraient aucune incidence.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet

- 1 L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - **non publiée** ;
- 2 Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
- 3 Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;
- 4 Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
- 5 **Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°** : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

étude environnementale "recherche et délimitation de zone humide" réalisée par le bureau d'études ECOLOR d'avril à juillet 2015 à rattacher au chapitre 6 "caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine" + CHAPITRE 8.1 ANNEXES OBLIGATOIRES (PHOTOS + PLANS)

9. Engagement et signature

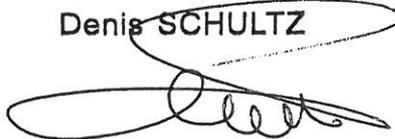
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus X

Fait à BENFELD

le, 17/8/2015

Signature

LE PRÉSIDENT
Denis SCHULTZ





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire
À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ DISTINCT
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Personne physique

Nom		Prénom	
Adresse			
Numéro	Extension	Nom de la voie	
Code Postal	Localité	Pays	
Tél.		Fax	
Courriel	@		

Personne morale

Nom	SCHULTZ	Prénom	DENIS
Adresse du siège social			
Numéro	3	Extension	Nom de la voie Rue de Sélestat
Code postal	67230	Localité	BENFELD
		Pays	FRANCE
Tél.	03 88 74 30 79	Fax	03 88 74 17 67
Courriel	cocoben @ cc-benfeld.fr		

Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom	Petitdemange	Prénom	Gilles
Qualité	Agent de Développement		
Tél.	03 88 74 30 79	Fax	03 88 74 17 67
Courriel	gilles.petitdemange @ cc-benfeld.fr		

En cas de co-maître d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.